

DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

Programme de la formation de base diversifiée

Français, langue d'enseignement

DÉFENDRE DES IDÉES – COURS 1

FRA-5201-2

Avril 2020

Table des matières

Introduction	1
Contenu de l'évaluation	2
Précisions sur le contenu de l'évaluation	3
Les critères d'évaluation.....	3
La maîtrise des connaissances	4
La pondération	4
Les savoirs.....	4
Spécifications des instruments d'évaluation	5
L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée	5
La composition de l'épreuve.....	5
Les outils de collecte de données	5
Le matériel autorisé.....	6
Les outils de jugement	6
Le seuil de réussite	7
La reprise	7
Annexe	9
Grilles d'évaluation à interprétation critérielle.....	11

Introduction

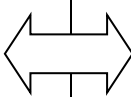
La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale¹.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui². Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle sont recommandées à cette fin.

-
1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.
 2. *Ibid.*, p. 11.

Contenu de l'évaluation

Renseignements généraux	
Domaines généraux de formation³ • Médias • Vivre-ensemble et citoyenneté Domaine d'apprentissage • Langues Familles de situations • S'informer • Confronter et défendre des idées	Programme d'études • Français, langue d'enseignement Cours • Défendre des idées
Éléments essentiels visés par l'évaluation	
Compétence disciplinaire 1 • Lire et apprécier des textes variés Compétence disciplinaire 3 • Communiquer oralement selon des modalités variées	Catégories de savoirs • Communication langagière • Grammaire du texte • Grammaire de la phrase • Lexique • Diversité de la langue • Langue orale
Critères d'évaluation	
Critères d'évaluation de la compétence 1 1.1 Compréhension juste d'un ou de plusieurs textes 1.2 Interprétation fondée d'un ou de plusieurs textes 1.3 Réaction fondée à un ou à plusieurs textes Critères d'évaluation de la compétence 3 3.1 Compréhension juste et interprétation fondée d'une production orale 3.2 Réaction fondée à une production orale 3.3 Adaptation à la situation de communication 3.4 Cohérence des propos 3.5 Utilisation d'éléments verbaux appropriés	Maîtrise des connaissances La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation des compétences. 

3. Les domaines généraux de formation indiqués sont ceux qui ont été ciblés pour ce cours dans le programme d'études. Toutefois, la personne qui conçoit l'épreuve peut exploiter d'autres domaines généraux de formation.

Précisions sur le contenu de l'évaluation

Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

Précisions sur les critères d'évaluation

- 1.1 Compréhension juste d'un ou de plusieurs textes (cerner le contenu)
 - Dégager le point de vue exprimé
 - Dégager les arguments développés ainsi que les justifications qui s'y rattachent
- 1.2 Interprétation fondée d'un ou de plusieurs textes
 - Mettre en relation l'intention de communication, l'argumentation développée et le ton adopté dans le texte
 - Justifier son interprétation à l'aide d'éléments explicites et implicites issus du texte et en s'appuyant sur des repères culturels
- 1.3 Réaction fondée à un ou à plusieurs textes
 - Reconnaître et expliquer les effets suscités par le texte
 - Justifier sa réaction à l'aide d'éléments explicites et implicites issus du texte et en s'appuyant sur des repères culturels
- 3.1 Compréhension juste et interprétation fondée d'une production orale
 - Cerner le contenu : dégager le message et l'interpréter
 - Justifier son interprétation à l'aide d'éléments explicites et implicites issus de la production orale et en s'appuyant sur des repères culturels
- 3.2 Réaction fondée à une production orale
 - Reconnaître et expliquer les effets suscités par la production orale
 - Justifier sa réaction à l'aide d'éléments explicites et implicites issus de la production orale et en s'appuyant sur des repères culturels
- 3.3 Adaptation à la situation de communication
 - Respecter les paramètres de la tâche
 - Confronter et défendre des idées pertinentes
 - Utiliser des procédés textuels et linguistiques appropriés
 - Utiliser des éléments paraverbaux et non verbaux appropriés
- 3.4 Cohérence des propos
 - Organiser son texte de façon appropriée
 - Assurer la continuité, la progression et la non-contradiction des éléments du message
- 3.5 Utilisation d'éléments verbaux appropriés
 - Utiliser un vocabulaire approprié
 - Construire correctement les phrases
 - Marquer correctement les accords sonores

La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que les compétences, à l'aide des tâches liées aux critères d'évaluation.

La pondération

La pondération des compétences respecte le *Cadre d'évaluation des apprentissages* du secteur de la formation générale des jeunes.

Compétence 1 « Lire et apprécier des textes variés » : 55 %

Compétence 3 « Communiquer oralement selon des modalités variées » : 45 %

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans les outils de jugement fournis avec le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

Les savoirs

Les savoirs visés par l'évaluation des compétences sont énumérés dans le cours. Ceux qui ont été maîtrisés dans les cours précédents sont également pris en compte. L'épreuve doit nécessiter la mobilisation d'un échantillon représentatif des savoirs.

Spécifications des instruments d'évaluation

L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'épreuve comporte deux parties qui se déroulent en deux séances. La partie qui porte sur l'évaluation de la compétence « Lire et apprécier des textes variés » doit précéder celle qui porte sur l'évaluation de la compétence « Communiquer oralement selon des modalités variées ».

Durée totale : approximativement 165 minutes

Évaluation de la compétence « Lire et apprécier des textes variés »

Durée : 150 minutes

Évaluation de la compétence « Communiquer oralement selon des modalités variées »

Durée : approximativement 15 minutes (5 minutes pour la prise de parole individuelle et 10 minutes pour la prise de parole en interaction)

La composition de l'épreuve

Évaluation de la compétence « Lire et apprécier des textes variés »

La tâche consiste à témoigner de sa compréhension de textes argumentatifs qui portent sur un sujet d'actualité, à en donner son interprétation et à faire part de sa réaction aux textes lus.

Évaluation de la compétence « Communiquer oralement selon des modalités variées »

La tâche consiste à prendre la parole individuellement et en interaction. Au cours de son exposé, l'adulte présente le sujet d'actualité traité. Il résume l'information recueillie et fait part des effets suscités par les propos entendus. Au cours d'un débat avec un auditoire d'au moins trois personnes, y compris l'enseignante ou l'enseignant, l'adulte formule son opinion sur le sujet ou sur l'un de ses aspects, puis il confronte ses idées avec celles de ses pairs et discute des différents points de vue sur le sujet.

Préparation à l'évaluation de la compétence « Communiquer oralement selon des modalités variées »

- L'adulte choisit un sujet d'actualité et fait approuver son choix par son enseignante ou son enseignant. Il s'informe et se forge une opinion sur le sujet sélectionné par l'écoute ou le visionnement de documents audio ou audiovisuels. Il prend connaissance de ces documents (documentaire, entrevue, discours ou débat) selon les modalités prévues dans le centre d'éducation des adultes. Pendant l'écoute ou le visionnement, l'adulte prend des notes pour colliger l'information utile à sa prise de parole.
- Une fois cette étape terminée, l'adulte prépare sa communication orale (exposé et débat) et élabore un aide-mémoire qu'il pourra utiliser au moment de sa présentation. Cette préparation se fait de façon autonome, sans l'aide de l'enseignante ou de l'enseignant.

Les outils de collecte de données

Évaluation de la compétence « Lire et apprécier des textes variés »

- Ensemble de questions à réponses élaborées

Évaluation de la compétence « Communiquer oralement selon des modalités variées »

- Production orale

Le matériel autorisé

Évaluation de la compétence « Lire et apprécier des textes variés »

- Dictionnaires usuels et spécialisés unilingues français
- Grammaires
- Ouvrages sur la conjugaison

Tous les documents sont en version papier.

Aucun document maison (notes de cours, grammaire, etc.) ou document essentiellement destiné à guider la démarche de réalisation de la tâche ou à présenter une méthode de révision et de correction n'est autorisé.

Évaluation de la compétence « Communiquer oralement selon des modalités variées »

- Aide-mémoire*
- Support sonore, visuel ou audiovisuel*
- Dictionnaires usuels et spécialisés unilingues français (pour la période d'écoute durant la préparation à l'épreuve)

* L'aide-mémoire et le support choisi doivent être approuvés par l'enseignante ou l'enseignant. Les notes de l'aide-mémoire doivent être rédigées sous forme télégraphique, c'est-à-dire à l'aide de mots-clés ou de courtes expressions. Aucune phrase complète n'est acceptée, sauf s'il s'agit d'une citation. Celle-ci doit être encadrée de guillemets et sa source doit être précisée. Tout aide-mémoire qui contient du texte rédigé d'avance sera retiré.

Les outils de jugement

Pour l'évaluation des compétences « Lire et apprécier des textes variés » et « Communiquer oralement selon des modalités variées », la grille d'évaluation à interprétation critérielle (une pour chaque compétence) est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte⁴. Les grilles sont prescrites et comportent l'échelle d'appréciation suivante :

Manifestation d'une compétence

- Marquée
- Assurée
- Acceptable
- Peu développée
- Très peu développée

4. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 34.

Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 % pour l'ensemble de l'épreuve ainsi que pour chacune des compétences évaluées.

La reprise

Chaque partie de l'épreuve est reprise indépendamment de l'autre.

L'évaluation de la compétence « Communiquer oralement selon des modalités variées » est reprise à partir des mêmes documents, sauf si l'enseignante ou l'enseignant juge nécessaire d'imposer l'écoute ou le visionnement de nouveaux documents audio ou audiovisuels.

**ANNEXE – GRILLES D'ÉVALUATION À
INTERPRÉTATION CRITÉRIELLE**

Formation générale des adultes

ÉVALUATION

Grilles d'évaluation à interprétation critérielle

Nom de l'adulte

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant

Date

Programme de la formation de base diversifiée
Français, langue d'enseignement

Cours
Défendre des idées
FRA-5201-2

Compétence 1 : Lire et apprécier des textes variés – Textes argumentatifs (55 %)

Consignes :

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Échelle d'appréciation Critères d'évaluation	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
1.1 Compréhension juste d'un ou de plusieurs textes (Item 1)	Dégage avec une très grande précision l'opinion des auteures 15	Dégage avec précision l'opinion des auteures 12	Dégage de façon satisfaisante l'opinion des auteures 9	Dégage difficilement l'opinion des auteures 6	Dégage très difficilement l'opinion des auteures 3	___/50
	Dégage avec précision l'argumentation et le fait dans ses propres mots. 35	Dégage l'essentiel de l'argumentation et le fait très souvent dans ses propres mots 28	Dégage de façon satisfaisante les arguments et les justifications 21	Dégage difficilement les arguments et les justifications 14	Dégage très difficilement les arguments et les justifications 7	
1.2 Interprétation fondée d'un ou de plusieurs textes (Item 2)	Donne une interprétation très bien fondée du texte 1 15	Donne une interprétation bien fondée du texte 1 12	Donne une interprétation généralement fondée du texte 1 9	Donne une interprétation peu fondée du texte 1 6	Donne une interprétation très peu fondée du texte 1 3	___/30
	Donne une interprétation très bien fondée du texte 2 15	Donne une interprétation bien fondée du texte 2 12	Donne une interprétation généralement fondée du texte 2 9	Donne une interprétation peu fondée du texte 2 6	Donne une interprétation très peu fondée du texte 2 3	

Compétence 1 : Lire et apprécier des textes variés – Textes argumentatifs (55 %) (Suite)

Consignes :

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Échelle d'appréciation Critères d'évaluation	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
1.3 Réaction fondée à un ou à plusieurs textes (Item 3)	Exprime une réaction bien appuyée et le fait de façon élaborée 20	Exprime une réaction bien appuyée 16	Exprime une réaction suffisamment appuyée 12	Exprime une réaction plus ou moins appuyée 8	Exprime sa réaction sans l'appuyer 4	____/20

Note : La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

Note pour la compétence ____/100 X 0,55 : ____ / 55

Compétence 3 : Communiquer oralement selon des modalités variées – Exposé et débat (45 %)

Les critères 3.1 et 3.2 portent sur l'exposé oral; les critères 3.3 à 3.5 portent à la fois sur l'exposé et le débat, à moins d'indication contraire.

Consignes :

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Échelle d'appréciation Critères d'évaluation	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
3.1 Compréhension juste et interprétation fondée d'une production orale	Cerne des éléments très représentatifs du contenu du message et donne une interprétation très bien fondée des propos entendus 25	Cerne des éléments représentatifs du contenu du message et donne une interprétation bien fondée des propos entendus 20	Cerne des éléments généralement représentatifs du contenu du message et donne une interprétation suffisamment fondée des propos entendus 15	Cerne des éléments peu représentatifs du contenu du message et donne une interprétation peu fondée des propos entendus 10	Cerne des éléments très peu représentatifs du contenu du message et donne une interprétation très peu fondée des propos entendus 5	___/25
3.2 Réaction fondée à une production orale	Exprime sa réaction et la justifie de façon pertinente et élaborée 10	Exprime sa réaction et la justifie de façon pertinente 8	Exprime sa réaction et la justifie de façon satisfaisante 6	Exprime sa réaction et la justifie de façon plus ou moins satisfaisante 4	Exprime sa réaction sans la justifier 2	___/10
3.3 Adaptation à la situation de communication	Respecte les paramètres de la tâche et personnalise sa présentation 5	Respecte les paramètres de la tâche 4	Respecte généralement les paramètres de la tâche 3	Respecte peu les paramètres de la tâche 2	Respecte très peu les paramètres de la tâche 1	___/35
	Débat seulement Défend des idées pertinentes et bien appuyées, et stimule habilement le débat 20	Débat seulement Défend des idées pertinentes et bien appuyées, et stimule plutôt bien le débat 16	Débat seulement Défend des idées généralement pertinentes et bien appuyées, et stimule le débat de façon satisfaisante 12	Débat seulement Défend des idées peu pertinentes 8	Débat seulement Défend des idées très peu pertinentes 4	
	Utilise des moyens appropriés, variés et efficaces pour favoriser la communication 10	Utilise des moyens appropriés pour favoriser la communication 8	Utilise des moyens généralement appropriés pour favoriser la communication 6	Utilise des moyens peu adaptés pour favoriser la communication 4	Utilise des moyens très peu adaptés pour favoriser la communication 2	

Compétence 3 : Communiquer oralement selon des modalités variées – Exposé et débat (45 %)

Les critères 3.1 et 3.2 portent sur l'exposé oral; les critères 3.3 à 3.5 portent à la fois sur l'exposé et le débat, à moins d'indication contraire.

Échelle d'appréciation Critères d'évaluation	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
3.4 Cohérence des propos	Respecte les règles de la cohérence textuelle et livre un message particulièrement bien articulé 10	Respecte les règles de la cohérence textuelle 8	Respecte généralement les règles de la cohérence textuelle 6	Respecte peu les règles de la cohérence textuelle 4	Respecte très peu les règles de la cohérence textuelle 2	___/10
3.5 Utilisation d'éléments verbaux appropriés	Utilise la langue orale sans faire d'erreurs ou en faisant très peu d'erreurs 20	Utilise la langue orale en faisant peu d'erreurs 16	Utilise la langue orale de façon généralement correcte 12	Utilise la langue orale en faisant de nombreuses erreurs 8	Utilise la langue orale en faisant de très nombreuses erreurs 4	___/20

Note : La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

Note pour la compétence ___/100 X 0,45 : ____ / 45

